

L'Alsace 18 juin 2011

Bilinguisme Le rectorat enfonce un coin dans le paritarisme

Le recteur a annoncé, pour 2012, le projet expérimental d'un enseignement bilingue avec moins d'allemand que de français.

Apparemment, tout est parti d'une fuite à l'issue de la dernière réunion du comité quadripartite, qui gère la politique d'enseignement bilingue en Alsace : lors de cette réunion, à laquelle participent notamment des représentants des collectivités territoriales (lesquelles cofinancent, avec l'Éducation nationale, l'enseignement bilingue), le recteur Armande Le Pellec Muller a présenté un projet, dont de nombreux observateurs retiendront surtout qu'il reviendrait sur la sacro-sainte règle de la parité 12 heures en français-12 heures en allemand, dans le premier degré, pour ne plus garder que 8 heures d'allemand.

La part de l'enseignement en allemand au collège serait également réduite, tandis que l'on envisagerait désormais de faire enseigner, par un seul enseignant de primaire, les cours en français et les cours en allemand. Bien sûr, tout ceci ne serait amorcé qu'à petites doses, expérimentales, et à compter de la rentrée 2012 seulement.

Pourtant, l'information a fait l'effet d'une « bombe », tant, jusqu'ici, les partisans du bilinguisme — depuis les associations de parents jusqu'aux responsables de chambres consulaires — étaient bien davantage sur une ligne de « plus d'allemand », pour une meilleure efficacité quand là, on leur demande de croire qu'on pourra faire mieux avec moins.

Mme Le Pellec Muller appuie certes sa démonstration sur quelques constats. Elle rappelle ainsi les déperditions d'effectifs entre la maternelle et le collège, sans parler du lycée où une infime partie de ceux qui ont débuté en maternelle poursuivent jusqu'à l'Abibac ou en section européenne allemand.

Elle réaffirme aussi qu'il est difficile de recruter des professeurs d'allemand, surtout ceux qui sont susceptibles d'enseigner une discipline non linguistique en allemand.

Le recteur estime également (contrairement à tous ses prédécesseurs qui n'ont jamais voulu le reconnaître) que cet enseignement « recrute parmi les classes sociales moyennes et favorisées ». Enfin, et on n'empêchera pas d'aucuns de penser que c'est là le socle fondateur de cette innovation, le recteur rappelle que le bilinguisme coûte cher en termes de postes, dans une période où l'administration est sur le pied de guerre budgétaire.

Lorsque l'on quitte le terrain du constat pour entrer, avec elle, dans celui des propositions, elle suggère que les réformes annoncées contribueraient à augmenter la « diversité sociale » des apprenants et surtout à rendre plus attractive, dans la durée, une filière qui s'épuise au-delà du primaire...

Malgré quelques considérations sur la priorité donnée à l'oral et à la communication pour étayer cette thèse d'un bilinguisme plus « vendeur », au regard de ce qui a été investi depuis la naissance de l'idée même du bilinguisme dans les années 90, il n'est pas sûr que l'argumentaire fasse le poids. Il n'est que de voir les premières réactions (lire ci-contre) pour en juger. Il est vrai que l'expérimentation n'étant programmée que pour 2012, les positions des uns et des autres, et surtout du rectorat (qui aurait toutefois reçu l'aval des politiques du comité quadripartite), auront bénéficié du temps de l'explication et d'un débat nourri.

Luc Marck

Réactions : Culture et bilinguisme : « La parité est un minimum ! »

Depuis que la nouvelle de l'expérimentation souhaitée par le rectorat est connue, de nombreuses réactions sont intervenues, le plus souvent pour dénoncer l'initiative.

L'association Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle, par la voix de son président Jean-Marie Woehrling, évoque le « risque de démantèlement que la nouvelle politique rectorale fait peser sur l'enseignement de la langue régionale ».

Dans une lettre à tous les conseillers généraux et régionaux, l'association déclare : « Le rectorat ne semble pas comprendre la logique de la pédagogie paritaire qui ne réside pas dans un enseignement frontal de l'allemand, mais dans l'utilisation de cette langue dès la maternelle, comme langue des activités scolaires et d'enseignement ».

Pour l'association : « La parité (représente) un minimum ». Culture et bilinguisme réfute par ailleurs tous les arguments avancés par le recteur. Elle reprend notamment celui qui voudrait que « diminuer le nombre d'heures en allemand permettrait d'améliorer l'efficacité de cet enseignement ! » « Il est évident, estime l'association, qu'une réduction supplémentaire de l'exposition à la deuxième langue va encore affaiblir la connaissance de celle-ci alors que beaucoup d'élèves ne la pratiquent que dans le cadre scolaire ».

L'association constate encore qu'« au moment où des responsables économiques multiplient les signaux d'alarme devant le constat que de nombreux emplois sont perdus en raison du manque de compétence en allemand des jeunes générations qui arrivent sur le marché du travail, alors que les filières de formation transfrontalières ne peuvent se développer en raison de l'insuffisante préparation linguistique des étudiants de notre région, le rectorat ne trouve rien de mieux que de baisser davantage la garde ».

Les élus écologistes...

De leur côté, les élus écologistes demandent une réaction forte du conseil régional, estimant que « la démarche du rectorat est exécrable : c'est le retour de l'unilatéralisme rectoral, la négation du partenariat avec les collectivités territoriales qui sont uniquement avisées en dernière instance ».

... et Philippe Richert

Philippe Richert leur « répond » dans un communiqué, où il insiste sur le caractère expérimental des mesures envisagées et estime que « si des améliorations sont souhaitables et possibles, il ne faut pas que de nouvelles orientations conduisent à remettre en cause les résultats acquis depuis 2007, dans le cadre de l'application de la Convention quadripartite portant sur la politique régionale des langues vivantes. Elles ne doivent pas non plus affecter l'important et indispensable travail de terrain mené au quotidien par les associations ».

Eltern dénonce : « Une volonté de remise en cause »

Claude Froehlicher, président d'Eltern Alsace (qui tient son assemblée générale aujourd'hui), relève, dans le projet du recteur, « une volonté de remise en cause avec des arguments qui se contredisent ». « Le plus frappant, selon lui, est celui des éléments budgétaires » : « Il faudrait comparer les dépenses engendrées par le bilinguisme et le fait d'avoir des milliers de chômeurs en Alsace, au lieu de personnes qui pourraient trouver un emploi outre-Rhin, grâce à leurs compétences en allemand ».

Autre contradiction, selon M. Froehlicher : « On nous dit qu'il faut trouver de nouvelles formes d'organisation, car on a trop de mal à trouver des professeurs germanophones. Or, dans la foulée, le test envisagé consistera

à faire enseigner les 8 heures d'allemand et le reste en français, par le même enseignant. Donc, cela veut dire que pour 100 classes, là où on avait, avant, 50 enseignants germanophones, il en faudra 100 : on doublera donc le besoin d'enseignants germanophones... ».

S'agissant de « l'élitisme et du manque de mixité sociale », il prédit que le résultat de la « réforme » sera que « les plus motivés iront vers le privé, où ça coûtera plus cher, tandis que les autres, plus défavorisés, n'auront pas accès au bilinguisme paritaire ».